

Formes de préjudices dans le secteur de l'aide internationale

Type de préjudice causé aux enfants et aux adultes vulnérables	Exemples		Indicateurs (signes et symptômes) sur un enfant et/ou un adulte
Violence physique	- Fessée - Bastonnade - Châtiment corporel - Coups - Secouer - Empoisonnement	- Brûlures - Noyade - Étouffement - Rendre délibérément quelqu'un malade	
Violence psychologique	- Restreindre la liberté de mouvement - Dévaloriser, dénigrer - Menacer, intimider	- Discriminer - Ridiculiser - Autres formes non physiques de traitement hostile ou de rejet	
Abus sexuel	- Être touché d'une manière inappropriée - Être forcé de regarder des photos ou des vidéos à caractère sexuel - Être forcé de regarder quelqu'un se livrer à une activité sexuelle	- Être forcé de faire des photos ou des vidéos sexuellement explicites - Partager des images ou des vidéos sexuellement explicites d'enfants ou d'adultes vulnérables - Être impliqué dans une activité sexuelle en se sentant mal à l'aise ou coupable	
Exploitation sexuelle	Gagner la confiance d'un enfant afin d'abuser sexuellement de lui, l'exploiter ou se livrer à un trafic en ligne ou en personne à cette fin est considéré comme de la sollicitation sexuelle	- Utiliser ou payer une travailleuse du sexe - Trafic - Pornographie	
Exploitation commerciale	- Travail des enfants - Exploitation des travailleurs	Recrutement forcé dans des groupes armés	
Négligence ou défaut de soins	Ne pas fournir de soins ni d'attention délibérément	Omettre de soutenir et d'encadrer	
Pratiques traditionnelles néfastes	- Mariage précoce - Mariage forcé	- Mutilations génitales féminines ou excision - Scarification du visage ou des bras	
Harcèlement	Comportement physique, verbal ou non verbal importun qui a pour objet ou pour effet de porter atteinte à la dignité d'une personne	- Créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant - Un seul incident peut constituer du harcèlement	
Harcèlement sexuel	- Comportement physique importun - Harcèlement verbal et écrit par des blagues, un langage offensant, des commérages et des calomnies - Gestes obscènes et affichage de posters, de graffitis, de drapeaux et d'emblèmes - Isolement ou manque de coopération au travail, exclusion des activités sociales	- Coercition pour obtenir des faveurs sexuelles - Comportement intrusif comme harceler, espionner, traquer - Traiter quelqu'un moins favorablement parce qu'il s'est soumis ou a refusé de se soumettre à une activité sexuelle dans le passé	
Intimidation	- Peut prendre la forme d'un comportement physique, verbal et non verbal - Menaces physiques ou psychologiques - Supervision autoritaire et intimidante	- Remarques désobligeantes et inappropriées sur le travail de quelqu'un - Une rétroaction légitime, raisonnable et constructive de la performance ou du comportement d'un travailleur ou les instructions raisonnables données aux travailleurs dans le cadre de leur emploi ne constituent pas de l'intimidation.	